INTERMÉDIAIRE · 11 À 14 ANS

Qui prend ta place?

Une liste de bande et un registre : deux façons de compter, et pourquoi il importe de savoir qui signe.

Lis

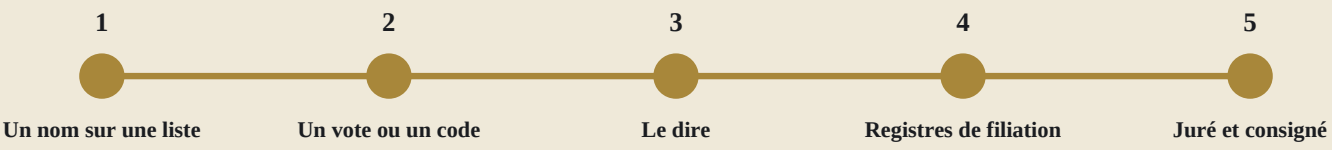
Une liste de bande selon la Loi sur les Indiens peut changer. Des gens peuvent s’y ajouter par mariage, par un vote ou par un changement des règles de la bande. D’autres peuvent en être retirés. C’est la bande qui décide.

La Nation mohawk de Grand River tient une autre sorte de liste, le Registre. Chaque personne doit prouver une lignée jusqu’à l’un des trois villages. Puis elle le jure devant un magistrat, comme la Couronne l’a ordonné en 1796.

Pourquoi est-ce important? Si une bande signe une entente ou une renonciation, elle signe pour tous ceux de sa liste. Elle peut signer pour des gens qui n’ont jamais eu le droit, et oublier ceux qui l’avaient. Elle ne peut jamais demander l’avis des enfants pas encore nés. La Nation affirme que personne ne devrait signer à la place d’un autre.

Observe

Comment lire le schéma : les échelons de la preuve, du plus faible en bas au plus fort en haut.



la norme de la Couronne, 1796 : juré devant un magistrat

Mots à connaître

Mot	Ce qu’il veut dire ici
Liste de bande	La liste des membres qu’une bande tient selon la Loi sur les Indiens.
Registre	Le dossier de la Nation sur la lignée prouvée de chaque personne.
Renonciation	Un document signé qui abandonne une réclamation pour de bon.
Règlement	Une entente qui met fin à un différend, souvent contre de l’argent.
Serment	Une promesse solennelle que ce qu’on dit est vrai.
À naître	Les enfants qui ne sont pas encore nés.
Vérifier	Établir avec certitude.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

INTERMÉDIAIRE · 11 À 14 ANS

Qui prend ta place?

Travaille avec une source primaire

> *« ... ce registre n’a pas été généralement tenu; et comme il est encore nécessaire de vérifier les personnes et les familles ... le vérifier sous serment devant les magistrats ... »*
>
> La proclamation de Simcoe, 6 avril 1796 (extrait, traduction libre de l’anglais).

Interroge la source	Ta réponse
Qu’est-ce qui n’avait pas été fait en 1796?	
Qu’est-ce qui était encore nécessaire, selon Simcoe?	
Comment les gens devaient-ils le prouver?	
Que ne peut-elle pas nous dire?	

Trois points de vue

Qui peut signer pour les gens, décrit de trois façons. Lis-les, puis explique pourquoi elles diffèrent.

Qui	Qui peut signer
Le Canada	Le conseil de bande, pour les membres de sa liste.
Les Six Nations de la rivière Grand	Les institutions de la communauté, pour la communauté.
La Nation mohawk de Grand River	Chaque titulaire pour soi-même; personne pour ceux qui vont naître.

Affirmation, preuve, raisonnement

Choisis une affirmation de l’affiche, par exemple « une liste de bande ne peut pas le garder » ou « personne de vivant ne peut signer pour ceux qui vont naître ». Puis remplis le tableau.

Affirmation	Preuve	Raisonnement

Réponds

1. **Importance historique.** Pourquoi Simcoe voulait-il que chaque personne jure devant un magistrat?

2. **Preuves.** Quels mots de la source montrent que le registre n’était pas terminé?

3. **Cause et conséquence.** Que pourrait-il arriver si quelqu’un qui n’y a pas droit signe une renonciation?

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

INTERMÉDIAIRE · 11 À 14 ANS

Qui prend ta place?

4. **Continuité et changement.** Comment une liste de bande peut-elle changer avec le temps? Comment le Registre reste-t-il le même?

5. **Perspective historique.** Pourquoi un conseil de bande pourrait-il croire qu’il doit signer pour ses membres?

6. **Dimension éthique.** Quelqu’un peut-il donner de façon juste ce qui appartient à des enfants pas encore nés?

Réfléchis. Quelqu’un a-t-il déjà pris une décision pour toi sans te demander? Comment t’es-tu senti, et qu’est-ce qui aurait été plus juste?

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

INTERMÉDIAIRE · 11 À 14 ANS

Qui prend ta place?

Tâche d’évaluation : Une place gardée pour ceux qui vont naître : qui parle pour ceux qui ne sont pas encore là?

Montre ce que tu as appris en l’expliquant à quelqu’un d’autre. Ton travail doit aider une personne qui n’a jamais vu l’affiche à la comprendre.

Choisis une option

Une lettre	Écris une lettre d’une page à ton député ou au roi pour expliquer la différence entre une liste de bande et le Registre, et pourquoi personne ne devrait signer à la place d’un autre.
Une infographie	Conçois une affiche d’une page qui explique la différence entre une liste de bande et le Registre, et pourquoi personne ne devrait signer à la place d’un autre, avec un dessin qui met une personne dans l’image.
Un court exposé ou balado	Enregistre ou présente un exposé de deux à trois minutes qui explique la différence entre une liste de bande et le Registre, et pourquoi personne ne devrait signer à la place d’un autre à quelqu’un de ton âge.

Ce que ton travail doit contenir

- Au moins trois faits avec leurs dates.
- Une citation de la source primaire, La proclamation de Simcoe, 6 avril 1796, entre guillemets.
- Au moins trois des « Mots à connaître », bien employés.
- Un point de vue autre que celui de la Nation mohawk de Grand River, expliqué avec équité (Le Canada, Les Six Nations de la rivière Grand).
- Ta propre affirmation, avec la preuve et le raisonnement.
- La liste des sources utilisées.

Étapes

- Jour 1 : relis l’affiche et cette fiche; choisis ta forme; écris ton affirmation en une phrase.
- Jour 2 : rassemble tes faits, ta citation et l’autre point de vue; planifie ton travail.
- Jour 3 : fais un premier jet; échange avec un ou une camarade : un compliment et une suggestion chacun.
- Jour 4 : améliore ton travail, vérifie les critères de réussite et remets-le.

Critères de réussite : vérifie avant de remettre ton travail

☐	Mon affirmation est claire.
☐	Mes faits et mes dates sont exacts.
☐	J’ai cité la source exactement et j’ai dit d’où elle vient.
☐	J’ai expliqué un autre point de vue avec équité.
☐	J’ai employé correctement au moins trois mots nouveaux.
☐	J’ai donné la liste de mes sources.

Échéance : Environ quatre jours de classe après le début. Évalué avec la grille d’évaluation de la page du personnel enseignant.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

INTERMÉDIAIRE · 11 À 14 ANS

Qui prend ta place?

Pour le personnel enseignant : normes visées

Compétences universelles	Repérer les faits et les affirmations clés; Comprendre les perspectives et les points de vue; Faire des liens, du personnel à la communauté et aux grands systèmes; Analyser et évaluer les preuves. Les mêmes partout, quel que soit le programme.
Programme-cadre	Histoire de l’Ontario, 8e année, domaine A, *La création du Canada, de 1850 à 1890* (la Loi sur les Indiens), et Civisme et citoyenneté, 10e année (CHV2O) : qui décide, et comment.
Attentes spécifiques	Le personnel enseignant choisit les attentes spécifiques à évaluer. La fiche soutient les attentes générales nommées ci-dessus.
Pensée historique	Chaque question nomme son concept : importance historique, preuves, cause et conséquence, continuité et changement, perspective historique, dimension éthique.
Niveau de lecture	indice de Kandel et Moles 97
Langage clair	Rédigé selon la norme ISO 24495-1; les mots nouveaux sont enseignés dans « Mots à connaître ».
Équilibre	Trois points de vue sur qui peut signer, côte à côte.
Durée et matériel	Deux périodes de 40 à 50 minutes.
Adaptations	Lire à voix haute ou en dyades; mimer la table avant les questions.

Évaluation : la grille d’évaluation du rendement

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension	Nomme quelques faits avec de l’aide	Nomme les faits et les dates principaux	Les explique avec exactitude	Les explique et montre leurs liens
Habiletés de la pensée	Utilise peu la source	Utilise la source en partie	Utilise la source pour appuyer ses réponses	Évalue les points de vue à la lumière de la source
Communication	Idées peu claires	Certaines idées claires	Claires, avec les mots nouveaux	Claires, précises, mots nouveaux bien employés
Mise en application	Fait peu de liens	Un lien simple avec aujourd’hui	Relie le passé à aujourd’hui	Explique pourquoi c’est encore important

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

INTERMÉDIAIRE · 11 À 14 ANS

Qui prend ta place?

Corrigé

	Une bonne réponse comprend
1	Pour savoir avec certitude qui était chaque personne, une à une.
2	« ce registre n’a pas été généralement tenu ».
3	Le droit pourrait être cédé par des gens qui ne l’ont jamais eu, et les vrais titulaires le perdent.
4	Les bandes peuvent ajouter ou retirer des membres par vote ou par code; le critère du Registre, une lignée prouvée et un serment, ne change pas.
5	Pour parler d’une seule voix et protéger les membres; la bande est l’interlocuteur du Canada.
6	Un avis motivé; par exemple, que personne de vivant ne peut consentir pour eux.

Sources : la proclamation de Simcoe, 1796; le décret de lord Dorchester, 1789; la Loi sur les Indiens. Les citations sont traduites librement de l’anglais. Cette fiche explique la position de la Nation mohawk de Grand River à côté d’autres points de vue.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.